

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°444/OCTOBRE 2022

ISSN : 0223-0232 / 2,26€

**Élèves sans toit :
dire stop !**



PSYCHO

Luttons contre
la grossophobie

REGARDS CROISÉS

Faut-il craindre
« l'école du futur » ?



La classe de découvertes, l'expérience collective qui profite à chacun.e

Partir en classe de découvertes, c'est l'occasion, pour votre enfant, d'**apprendre**, de **grandir** et de **partager**, de changer d'air et de renforcer les liens au sein du "groupe classe".

Les **classes de découvertes** proposées par la Ligue de l'enseignement sont un prolongement de l'**apprentissage** qui leur est dispensé par leurs enseignants.

Cette "école ailleurs" leur permet de rapprocher les **savoirs théoriques et pratiques** en lien avec leur parcours scolaire, mais aussi de **s'ouvrir** au monde et de développer le "**faire ensemble**".

Forte de ses **68 ans d'expérience**, ses **1,5 million d'adhérents** et ses **235 000 élèves** accueillis chaque année, la Ligue de l'enseignement est un partenaire reconnu des autorités éducatives.

Elle accompagne les enseignants dans toutes les étapes nécessaires à la création et au bon déroulement des classes de découvertes pour s'assurer de la **qualité** du moment **pédagogique** que va vivre l'élève.

Plus d'informations sur
nos nombreuses destinations
en France et à l'étranger :

www.sejours-educatifs.org

SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13

Dossier

Élèves
sans toit :
dire stop !

21

En pratique

ORIENTATION • Un scientifique dans les vignes

SANTÉ • Surveiller les consommations alimentaires de nos enfants

PSYCHO • Luttons contre la grossophobie !

ÉDUCATION • Une rentrée sacrée, quoi qu'il en coûte...

26

Décryptage

Le temps scolaire,
un travail d'équipe

28

Regards croisés

ROGER-FRANÇOIS GAUTHIER/
PAUL DEVIN

Faut-il craindre "L'école du futur"
d'Emmanuel Macron ?

30

Initiative

Un lieu d'échange dédié
aux parents d'élèves

32

Nos actions

34

Portrait

Ryann Dubois

édito

Défendre notre école publique, notre priorité !

“ Il faut être lucide, l'école de la République française n'est plus à la hauteur. ” Voilà ce que le président Emmanuel Macron, a déclaré aux recteurs, le 25 août dernier, évoquant des élèves « malheureux », des parents « anxieux », des professeurs « désabusés ». Pourquoi un tel message ? Pour justifier le lancement en grande pompe de concertations locales aux résultats déjà écrits à l'avance ? Pour faire porter la culpabilité sur ceux qui composent la communauté scolaire plutôt que de s'interroger sur la logique néolibérale à l'œuvre dans sa politique éducative ? Pour la FCPE, il est inacceptable d'entendre cette petite musique insidieuse sur notre école publique. Celle-ci nécessite d'être soutenue, que des moyens soient débloqués, car quoiqu'on en dise, elle sera toujours la seule à accueillir tous les enfants de notre pays, sans distinction aucune ! La FCPE ne se résoudra jamais à un tel aveu d'échec, elle restera force de propositions pour que nos enfants soient des élèves heureux, aujourd'hui, et des citoyens éclairés, demain.



ÉRIC LABASTIE
Président de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) 108, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION

Directeur de la publication et de la rédaction : Éric Labastie • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne •

Conception graphique :

CITIZENPRESS

Rédactrices : Pauline Bandelier, Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri • Infographie : David Lory • Dessin p.34 : Bénédicte Govaert • Crédits photos : iStock.

PUBLICITÉ

Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION

Direct impression • 26 bis Boulevard de Beaubourg - 32, ZA Paris Est 77184 Émerainville.

Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales : 14, 45, 66, 69, 95.



LA PRÉVENTION MAE À L'ÉCOLE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Notre accompagnement

La MAE peut intervenir au sein de votre établissement pour mener des actions de prévention : auprès des élèves de la maternelle au lycée, des parents, avec des rencontres-débats, et de vos équipes pédagogiques à l'aide de formations et d'outils réalisés par la MAE.

THÉMATIQUES

ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE ET GESTES DE PREMIERS SECOURS

Le Club des enquêteurs

3-11 ans • Support interactif en téléchargement
6-11 ans • Jeu pédagogique en ligne

PHARE **VIOLENCES ENTRE PAIRS**

Jeux de l'Oie "Non au harcèlement"

9-11 ans et 12-15 ans • Jeux de société
Maël le roi des bêtises
Dès 3 ans • Album

SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Maëva sur le chemin de l'école

Dès 3 ans • Album

SENSIBILISATION AUX ÉCRANS

Maël et Maëva, les écrans en toute tranquillité

Dès 3 ans • Album

ÉDUCATION À LA SANTÉ

mae.fr

Pour toute information,
contactez la MAE au 02 32 83 60 00.

L'expertise MAE au service de la prévention.

AP PREV 07-22 - Fédération MAE SOLIDARITÉ, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, sise 14 rue Moncey - 75009 Paris - Crédit photo : MAE



Toutes nos ressources
pédagogiques
et nos actions sur **mae.fr**

Sur la piste de Chripole



Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

MALADIE

Promouvoir le cartable connecté



© Laurence Guillermou

Pour que les enfants hospitalisés ne soient pas coupés du reste de leur classe, la FCPE et le Collectif Mon cartable connecté ont réaffirmé leur partenariat, le 12 septembre 2022, au siège de la fédération, en présence d'Abdel Aïssou, président de l'association et de Raymond Domenech, son vice-président. L'opération « Rendez-vous avec l'espoir » organisée les 19 et 20 novembre, autour de l'anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant, permettra de développer de nouvelles actions sur l'ensemble du territoire. fcpe.asso.fr

BIOÉTHIQUE

ORIGINES

Depuis le 1^{er} septembre 2022, les donneurs de gamètes (sperme et ovocytes) sont informés que les enfants nés grâce à leur don pourront, s'ils le souhaitent, à leur majorité, accéder à leur identité (nom, prénom, date de naissance). En Suède, Finlande, Australie ou Royaume-Unis, les dons n'ont pas baissé suite à la levée de l'anonymat.



Faire bouger les ados, mission impossible ?

L'adolescence est une période charnière, faite de bouleversements et de changements d'habitudes. Et pourtant, une chose reste stable et immuable quel que soit l'âge de l'enfant : ses parents sont l'une des sources d'influence les plus importantes dans tous les domaines de sa vie. Et ça vaut aussi pour l'activité physique ! C'est donc à eux que Santé publique France a choisi de s'adresser en ce début d'année scolaire, avec une campagne intitulée « Faire bouger les ados, c'est pas évident. Mais les encourager, c'est important. » Les jeunes ont, en effet, tendance à être de plus en plus sédentaires. Selon les résultats de l'étude Esteban datant de 2020, parmi les enfants de 6-17 ans, seulement 50,7% des garçons et 33,3% des filles atteignent la recommandation de l'OMS, à savoir pratiquer au moins 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée par jour.»

Face à la « flemme » de leur ado, un film invite les parents à persévérer, pour qu'ils continuent à leur proposer des idées : s'inscrire à un sport collectif, se déplacer à trottinette ou en skate, sortir promener le chien, choisir les escaliers

plutôt que l'ascenseur. Objectif : au moins 1h d'activité physique par jour, dont 3 fois par semaine des activités plus intenses (dances, VTT, jeux de ballons...). Autre solution : essayer de limiter le temps d'écran ! La proportion de jeunes passant 3 heures ou plus devant un écran chaque jour atteint 45% chez les 6-10 ans, 70% chez les 11-14 ans, 71% chez les filles et 87% chez les garçons de 15-17 ans.

Des défis quotidiens sur Snapchat

Trois spots radio complètent la campagne audiovisuelle. Sur le site mangerbouger.fr, un test permet aux parents d'évaluer le niveau d'activité physique de leur enfant. Pour le deuxième volet de son opération de prévention, Santé publique France a, ce mois-ci, changé de cible et met chaque jour au défi les adolescents sur le compte Snapchat @EnModeDeter.



EN SAVOIR PLUS : [Internet mangerbouger.fr/](http://Internet.mangerbouger.fr/)
[encourager-les-ados-a-bouger-plus](https://www.instagram.com/EnModeDeter)



On en parle !

1. BAC

En dépit de la large opposition des acteurs de la communauté éducative, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé que les deux épreuves de spécialité (EDS) du baccalauréat auraient lieu les 20, 21 et 22 mars 2023.

2.

ORIENTATION



Grand rendez-vous de l'orientation pour la nouvelle génération, le Salon européen de l'éducation aura lieu au parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris du 25 au 27 novembre. Quatre grands espaces sont à visiter : le Salon de l'Étudiant, l'Aventure des métiers, Partir étudier à l'étranger et le Salon de l'Onisep.

salon-education.com

3.

SEXISME

La 12^e édition du concours vidéo Buzzons contre le sexisme est ouverte. Les jeunes de moins de 26 ans sont invités à réfléchir sur les problématiques liées à l'égalité filles-garçons et à réaliser une vidéo proposant un message de prévention. Inscriptions en ligne jusqu'au 31 décembre 2022.



ENSEIGNEMENT AGRICOLE

LES FRAIS À LA CHARGE DES PARENTS

En ce début d'année, face à la baisse du pouvoir d'achat et l'inflation qui touchent un grand nombre de familles, la FCPE et le SNETAP-FSU (Syndicat national de l'enseignement technique agricole public) ont décidé de lancer une campagne de sensibilisation à la gratuité dans l'enseignement agricole public. En effet, de plus en plus de charges financières liées à la scolarité reposent indûment sur les familles par le biais de délibérations de conseils d'administration qui échappent

aux contrôles. Exemples : certains établissements font payer aux élèves une partie du coût des photocopies utilisées dans le cadre des enseignements, comme les frais d'affranchissement pour l'envoi des bulletins. Les sorties pédagogiques qui correspondent aux programmes sont aussi loin d'être gratuites pour tous. Or, seules celles avec nuitées et facultatives peuvent être soumises à contribution.

fcpe.asso.fr ; snetap-fsu.fr



18

ENFANTS SONT ENCADRÉS

par un enseignant spécialisé en moyenne, alors que la Fédération des aveugles de France estime qu'il ne devrait suivre que 10 élèves pour un suivi de qualité.

ÉCOLE INCLUSIVE

Redonner toute sa place au braille

Dans une tribune au *Monde*, trois chercheuses spécialisées dans l'usage du braille s'inquiètent du fait que ce code tactile soit moins visible et moins répandu qu'au siècle dernier. Le recours trop précoce à un environnement exclusivement numérique sans maîtrise préalable du braille sous prétexte d'inclusion retarde l'autonomie des jeunes. Les auteures interpellent les ministres pour qu'ils imposent la transcription des manuels en braille et en caractères adaptés, qu'ils forment plus d'enseignants spécialisés à l'accompagnement des élèves déficients visuels. « Ce n'est pas parce que la déficience visuelle est devenue rare chez les enfants qu'il faut ignorer ceux qui sont concernés, d'autant que, bien formés, ils peuvent réussir aussi bien que les autres. »



EN SAVOIR PLUS :
[Internet inshea.fr](http://Internet.inshea.fr)

20²²₂₃

ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

**Vos élèves
méritent
le spécialiste
de l'Assurance
Scolaire.**

PROTÉGER CHAQUE ENFANT, NOTRE RAISON D'ÊTRE.

La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire. Créée en 1932 par des enseignants, la MAE met toute son expertise au service des enfants, des parents et des équipes pédagogiques.

LA DOUBLE PROTECTION POUR ÊTRE BIEN ASSURÉ.

Lors des activités scolaires obligatoires et facultatives, l'Assurance Scolaire MAE protège vos élèves qu'ils soient responsables ou victimes d'un accident (Responsabilité Civile + Individuelle Corporelle). En cas d'accident, c'est également une garantie pour vous dont la responsabilité peut parfois être engagée, si vos élèves ne sont pas correctement assurés.

**L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE
EST UN GAGE DE TRANQUILLITÉ.**

Attestation immédiate

mae.fr

Recommandée par la



Pour toute information,
contactez la MAE au 02 32 83 60 00.

AP PI ENS 07/22 – Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances (SIREN N°781 109 145), 62 rue Louis Bouilhet – CS 91833 – 76044 ROUEN CEDEX – Crédit photo : GettyImages



MON PREMIER ASSUREUR

Les lycées professionnels dans la tourmente



LIVRE

ANTIDOTE

D'un côté les discours fatalistes sur l'école publique qui « ne serait plus à la hauteur », de l'autre, des enseignants de quartiers populaires qui, chaque jour, font leur métier, innovent, ne comptent pas leurs heures et accompagnent les enfants comme les familles. Lisez d'urgence ces témoignages de terrain. Le projet républicain de l'éducabilité de tous est bel et bien vivant !

Parce que chaque élève compte, Ed. de l'Atelier, 16 €.

Une voie professionnelle a-t-elle pour seul objectif de créer de la main d'œuvre à bas coût ?

Le 13 septembre 2022, lors de son déplacement aux Sables-d'Olonne dans le lycée professionnel Éric Tabarly, le président de la République, Emmanuel Macron, a précisé les contours de la réforme de l'enseignement professionnel qu'il souhaite engager. Au programme pour 30% de la jeunesse de notre pays : une transformation à visée utilitariste qui était déjà sous-jacente dans la réforme de 2019. C'est-à-dire le doublement des heures de stage en entreprise et le droit laissé aux entreprises locales de décider des formations à ouvrir ou à fermer, des volumes et des contenus disciplinaires. La FCPE, tout comme les syndicats enseignants, est en colère, car ce n'est en aucun cas au monde de l'entreprise de donner le « la » en fonction de ses besoins.

Pas de droit à l'erreur

En effet, le signal est plus qu'inquiétant. Minorer les enseignements généraux aura pour conséquence d'enfermer chaque élève dans une voie dont il ne pourra plus sortir. Faute de savoirs généraux suffisants, il n'aura plus la possibi-



lité de bifurquer vers l'université, comme c'est encore le cas aujourd'hui. Pour la FCPE, la volonté du gouvernement doit être de former et d'éduquer toujours davantage les enfants au lieu de les mettre, de façon toujours plus précoce, sur le marché du travail...

EN SAVOIR PLUS :
[Internet fcpe.asso.fr/actualites/](https://internet.fcpe.asso.fr/actualites/)

NUMÉRIQUE

#Bienvenueles6e

Les enfants entrant en 6^e voient leurs usages numériques évoluer : généralisation du smartphone, vie sociale qui s'accroît sur les réseaux sociaux, construction de leur identité y compris numérique, risque de moqueries en ligne... Le numérique devient omniprésent, que ce soit pour les loisirs (musique, vidéos, jeux, mais aussi réseaux sociaux) ou la vie scolaire (environnement numérique de travail, manuels numériques). Pour aider les parents à accompagner leur pré-adolescent dans cette délicate transition, la FCPE s'est associée à Internet sans crainte et leur propose un kit, contenant conseils pratiques et ressources. La clé ? Créer la discussion et les guider dans leurs usages.

internetsanscrainte.fr/programmes/bienvenueles6e



400 000 ENFANTS

en situation de handicap ont été scolarisés en milieu ordinaire à la rentrée 2021, contre 321 500 en 2017.

RAPPORT

L'accompagnement humain ne peut pas être la seule réponse

Si elle estime indéniable que l'accès à la scolarisation des enfants en situation de handicap a progressé, la Défenseure des droits, Claire Hédon, constate, dans son rapport publié le 29 août 2022, « qu'encore trop d'enfants ne bénéficient pas d'un parcours scolaire adapté, qu'ils sont victimes de stigmatisation et ne voient pas leurs besoins pris en compte ». Elle regrette que les prescriptions d'AESH par les MDPH deviennent « la réponse principale, parfois la seule, en faveur de l'inclusion des élèves en situation de handicap ». L'institution a formulé 10 recommandations, parmi lesquelles une meilleure formation des enseignants, et plus largement de l'ensemble des acteurs de l'Éducation nationale, une évaluation des PIAL et une meilleure formation des AESH.

EN SAVOIR PLUS :
[Internet defenseurdesdroits.fr](https://internet.defenseurdesdroits.fr)

UN FILM SUR UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE INÉDITE !

UGC et ORANGE STUDIO présentent
UNE PRODUCTION MANDARIN & COMPAGNIE et UGC

L'ÉCOLE EST À

PAR LES PRODUCTEURS DE
LA VIE SCOLAIRE

"À VOIR
ABSOLUMENT...
ET AVEC SES
ENFANTS !"

Film Francophone
D'ANGOULEME

UN FILM DE ALEXANDRE CASTAGNETTI

SARAH SUÇO

JEAN-PIERRE DARROUSSIN

OUSSAMA KHEDDAM

LILI AUPETIT

NAH BILÉ

SOFIA BENDRA

JÉRÉMIE GAVRILOVIC

GABIN JOUILLEROT

RYAN KHELIF

ESTELLE LUO

ALEXANDRE SPECTOR



TOUTS DROITS D'EXPLOITATION 1982 ET ORANGE STUDIO. © 2021 - MANDARIN & COMPAGNIE, UGC IMAGES - ORANGE STUDIO - FRANCE 3 CINÉMA



AU CINÉMA LE 26 OCTOBRE

LE FILM

Virginie Thévenot, une prof de maths un peu spéciale, profite d'une grève générale dans un collège pour tenter une expérience hors du commun avec un petit groupe d'élèves. Elle prend un pari : leur laisser faire ce qu'ils veulent... Une étincelle qui va enflammer les esprits des ados, provoquer une petite révolution au sein du collège et bouleverser leur vie à tous.

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !



SALON

DÉSIRS DE MONDES

Accueilli en extérieur avec des illustrations monumentales, le public du Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis pourra déambuler au milieu des stands des 400 éditeurs présents, et profiter des dédicaces. Une 38^e édition consacrée aux « Désirs de mondes ». Du 30 novembre au 5 décembre 2022.

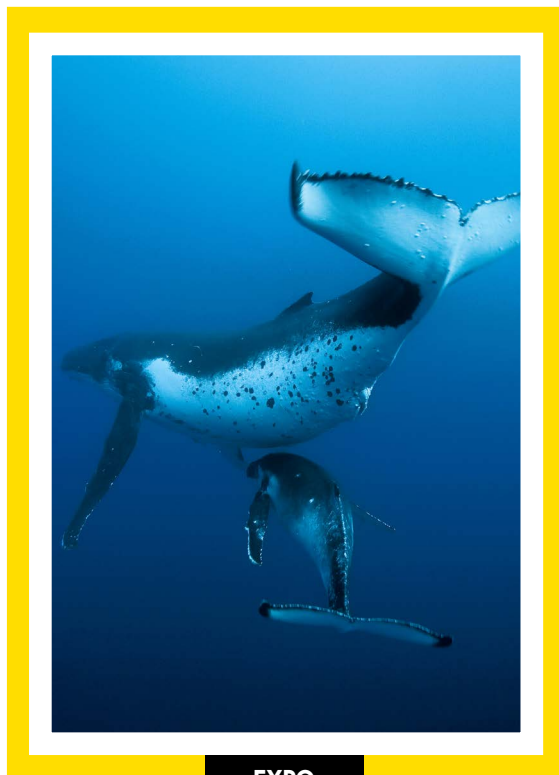
Internet slpplus.fr

PODCAST

Curieux de sciences

Pourquoi les algues poussent dans l'eau ? Le Muséum national d'Histoire naturelle et Bayard Jeunesse ont lancé un nouveau podcast intitulé « Curieux de sciences ». Les chercheurs répondent en 10 minutes aux questions des 7-12 ans. Des informations rigoureuses racontées comme des aventures.

Internet mnhn.fr



© Roberto-Rinaldi

EXPO

MUSICANIMALE

Stridulations d'insectes, chants mélodiques de baleines, hurlements chorals de loups... Jusqu'au 29 janvier 2023, l'exposition Musicanimale de la Philharmonie de Paris tend l'oreille vers le vivant. Après un grand concert d'oiseaux, le parcours dessine un abécédaire réjouissant. Une promenade sonore qui questionne le devenir de la biodiversité.



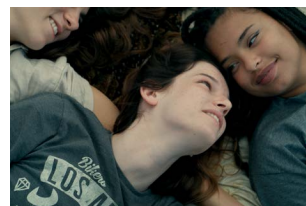
philharmoniedeparis.fr

ARCHITECTURE

Salle de classe

La salle de classe fait partie de ces espaces que l'on fréquente au cours de sa vie sans vraiment y réfléchir. La récente pandémie a mis en lumière certaines des vertus de ces espaces d'enseignement : la socialité et l'interaction entre individus en devenir. Une exposition bordelaise à découvrir jusqu'au 12 février 2023.

Internet arcenreve.eu



SÉRIE

CHAIR TENDRE

Sasha, c'est la nouvelle du lycée, et elle vient d'apprendre qu'on lui ment depuis sa naissance : elle est née avec un corps ni tout à fait fille ni tout à fait garçon. Un corps intersexe. Une nouvelle série, signée Yaël Langmann et Jérémy Mainguy, qui interroge sur la capacité de notre société à laisser une place à l'ensemble des individus qui la constitue.

Internet france.tv/slash

Un bon début

CINÉMA

Antoine Gentil. Il a le nom de l'emploi ! Cet enseignant à la tête du dispositif public "Starter" mis en place il y a dix ans par l'académie de Grenoble pour raccrocher des élèves sortants de 4^e est au cœur du documentaire Un bon début, réalisé par Agnès et Xabi Molia. Pendant une heure trente, le spectateur découvre comment l'institution scolaire pourrait mieux s'adapter

à ces adolescents malmenés par la vie : de l'empathie, le changement de regard sur l'élève, perçu comme une personne riche de multiples possibles, le dialogue régulier instauré avec leurs parents... Si Antoine Gentil ne se considère pas comme un superhéros, nous, si !

Sortie 12 octobre 2022. Durée : 1h39.



© DK

LIVRE-DISQUE



Fille ou garçon ?

Qu'est-ce qu'on fera à la récré ? C'est quoi une famille ? Voici des chansons sur l'égalité entre filles et garçons, à écouter avec les petits dès 5 ans. Des textes pétillants ainsi qu'une rubrique philosophique pour creuser la réflexion.

Hygée éditions, 18 €.

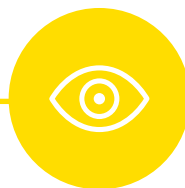


FILM

L'ÉCOLE EST À NOUS

Virginie Thévenot, une professeure de maths un peu spéciale, profite d'une grève générale dans un collège pour tenter une expérience hors du commun avec un petit groupe d'élèves. Elle prend le pari de leur laisser faire... ce qu'ils veulent ! Une initiative qui ne sera pas du goût des cadres de l'Éducation nationale, et des parents d'élèves, très réticents au changement. Mais on a le dos large, et c'est drôle !

+ Réalisé par Alexandre Castagnetti. Sortie en salles le 26 octobre 2022.



#CUISINE

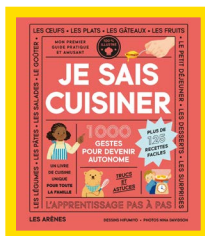
Développer leur sens du goût, respecter le vivant, lutter contre le gaspillage, faire attention à leur santé... Apprendre la cuisine à nos enfants revêt mille vertus. Voici trois idées pour les initier.

ALBUM

JE SAIS CUISINER

Apprendre à préparer une salade verte, à choisir les fruits de saison, mais aussi éviter les accidents domestiques dans la cuisine... Ce livre de cuisine, adapté aux enfants, est vraiment une pépite. À mettre entre toutes les petites mains.

De Nina Davidson & HifuMiyo, Éd. Les Arènes Jeunesse, 19,90 €.



LIVRE

LE GUIDE DES RECETTES FACILES & PAS CHÈRES

Diego Alary, jeune chef qui a rencontré un succès fulgurant sur TikTok, vient de publier un livre de recettes après avoir reçu des tonnes de messages d'étudiants lui réclamant des idées originales, à réaliser sans trop de matériel et avec un petit budget. Défi relevé !

diegoalary.com



VIDÉOS

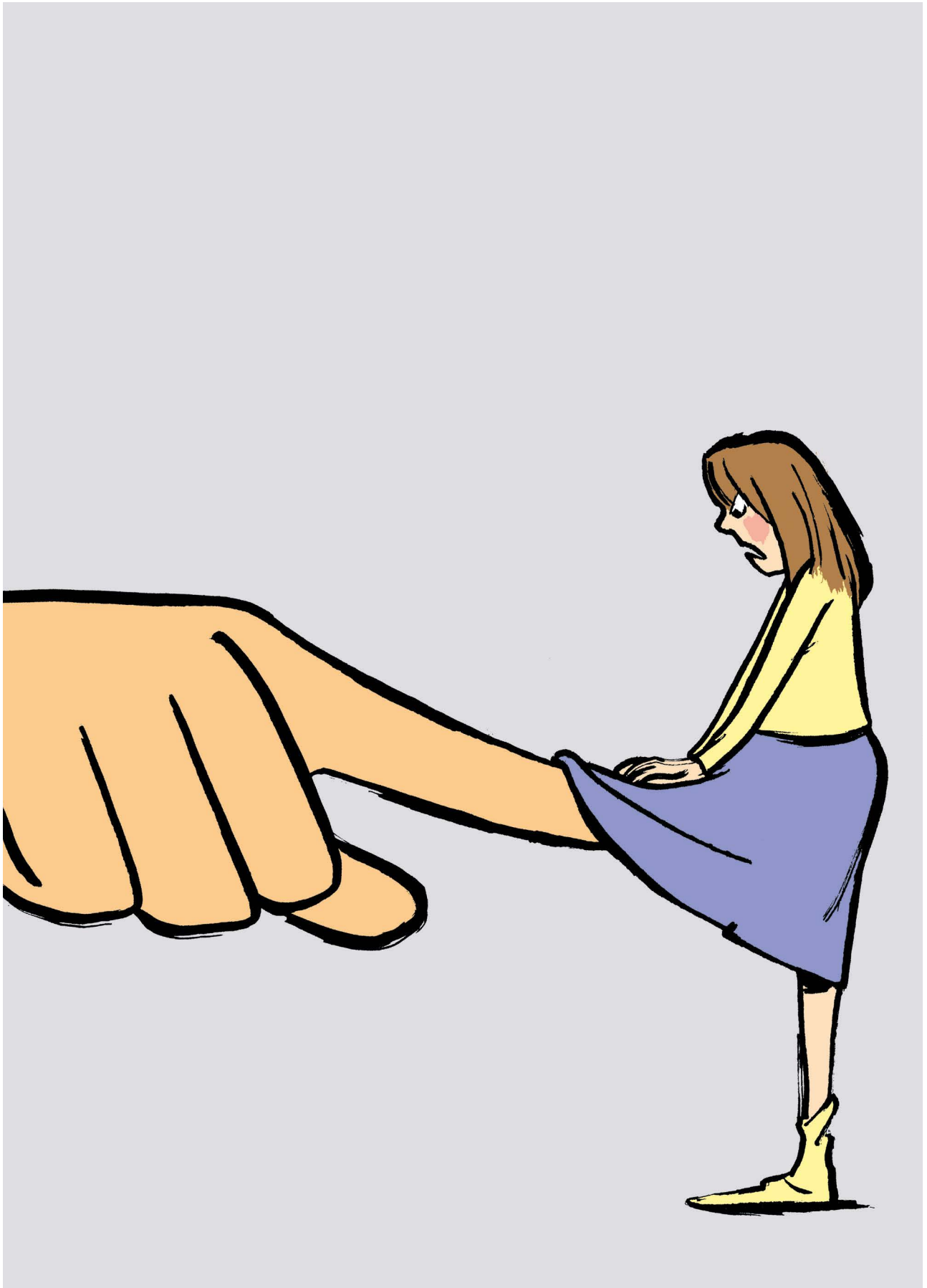
EN 2-2

Comment motiver les adeptes de junk food à enfiler le tablier ? Santé publique France a demandé à un trio d'humoristes, Roman Frayssinet, Djimo et Hakim Jemili de se mettre aux fourneaux dans des vidéos intitulées « En 2-2 ». De leur propre aveu, ces trois-là ne savent pas du tout cuisiner. Si eux y arrivent, tout le monde le peut !

mangerbouger.fr/recettes-en-2-2/



#STOPINCESTE





3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Pour une prise de conscience collective
2. Pour faire respecter des droits élémentaires
3. Pour savoir comment agir

UN TOIT C'EST 1 DROIT
PAS D'ENFANTS À LA RUE

Elèves sans toit :
dire stop !

Le nombre d'enfants qui dorment dans la rue n'a cessé d'augmenter ces derniers mois. Face à l'urgence, parents d'élèves, enseignants et associations se mobilisent. Leur objectif : **mettre les familles à l'abri** et faire pression sur les pouvoirs publics pour que des solutions émergent. Enquête.

Texte :
ÉMILIE GILMER

Quel état des lieux ?

Les chiffres sont alarmants. À la fin de l'été, le nombre de familles sans abri, en France, avait déjà augmenté de 86 % par rapport au mois de janvier 2022. Mais depuis le 1^{er} septembre, le problème s'accroît de manière exponentielle. « On sait par exemple qu'au 19 septembre, le nombre de familles avec enfants qui ont appelé le 115 – le numéro d'appel national pour les sans-abris – et ont obtenu une réponse négative a augmenté de 30% par rapport à la rentrée scolaire, note Nathalie Latour, directrice générale de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS). Concrètement, cela représente 2087* enfants de moins de 18 ans et 489* enfants de moins de 3 ans, qui, ce soir-là, ont dormi à la rue. »

Qui plus est, ces chiffres ne prennent pas en compte les familles qui n'ont pas donné l'alerte. Ils sont donc bien en deçà de la réalité. « On sait que nombre de personnes n'appellent pas ou plus le 115, parce qu'elles n'en n'ont pas connaissance ou parce que la réponse qu'on leur fait est toujours la même : il n'y a plus de place ! », remarque Anne-Sophie Huchard, représentante du collectif Jamais Sans Toit. Ces chiffres n'incluent pas, non plus, les mineurs isolés et les enfants « mal-logés » (vivant dans un squat ou un bidonville par exemple). « Au total, on estime à 50 000 le nombre d'enfants à la rue ou en habitat précaire », précise Nathalie Latour.

Un parc d'hébergement saturé

En cause, la crise économique, bien sûr, qui fait basculer de plus en plus de familles dans la grande pauvreté, mais aussi et surtout, un parc d'hébergement d'urgence saturé. « La tendance depuis des années est à l'aggravation des situations en bas de l'échelle sociale avec de plus en plus de gens qui perdent leur logement, analyse Manuel Domergue, porte-parole du Collectif des associations unies (CAU) et directeur des études de la Fondation Abbé Pierre. Aussi, si aucun effort supplémentaire n'est consenti par les pouvoirs publics pour absorber ce flux de personnes, la situation ne peut que s'aggraver. » Dans ce contexte, le manque de logements pérennes et la problématique d'accès aux droits deviennent alors



© DR

« Quand on est un bébé à la rue, tous les besoins fondamentaux de sécurité, d'accès aux soins, d'accès à une alimentation correcte sont bafoués.. »

— ANNE-SOPHIE HUCHARD, COLLECTIF JAMAIS SANS TOIT

déterminants... « Il y a des familles qui restent plusieurs mois, voire plusieurs années, en foyer d'hébergement d'urgence parce qu'elles n'ont pas de papiers et sont en attente de régularisation », remarque Anne-Sophie Huchard. Sans compter l'accueil, ces derniers mois, de dizaines de milliers de réfugiés ukrainiens, qui ajoute de la tension à un système déjà engorgé.

Des enfants gravement impactés

Premières victimes du sans-abrisme, les enfants payent un lourd tribut au phénomène. « Beaucoup d'études montrent que les 1000 premiers jours de vie sont cruciaux, rappelle la représentante du collectif Jamais Sans Toit. Or, quand on est un bébé à la rue, tous les besoins fondamentaux de sécurité, d'accès aux soins, d'accès à une alimentation correcte sont bafoués. » De même pour les enfants « logés » dans des abris de fortune, dont la santé et la vie même sont largement menacées.

« Chaque année, on a des incendies, des accidents de voiture quand les personnes vivent à côté d'une route ou d'une autoroute, indique Manuel Domergue. Et puis, il y a le froid, les accidents domestiques, les maladies cutanées ou respiratoires. Et, bien sûr, les effets sur la santé mentale, avec une insécurité permanente, une impossibilité de se projeter et un rythme de vie perpétuellement remis en cause. » Quant à la scolarisation, elle est largement fragilisée. « Quand on est « trimballé » d'un endroit à l'autre, ça ne peut pas tenir », observe le militant.

115

C'EST LE NOMBRE de décès de mineurs vivant dans la rue, recensés par le Collectif des morts de la rue entre 2012 et 2020.

« Quand on dit qu'il y a des enfants à la rue, on nous demande toujours quel est leur statut migratoire, comme si cela changeait quelque chose. »

— MANUEL DOMERGUE, COLLECTIF DES ASSOCIATIONS UNIES

Un droit élémentaire bafoué

Rappelons-le pourtant : l'accès au logement est un droit fondamental, reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme, le préambule de la Constitution et par la loi. Le droit à l'hébergement est inscrit dans le code de l'action sociale et des familles, qui indique que toute personne sans abri et en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. « Un enfant à la rue n'est-il pas une personne en détresse ? », interpelle Manuel Domergue, qui souligne par ailleurs la dimension inconditionnelle de ce droit. « Quand on dit qu'il y a des enfants à la rue, on nous demande toujours quel est leur statut migratoire, comme si cela changeait quelque chose. Le fait qu'ils soient primo-arrivants ou déboutés du droit d'asile n'y change rien. Ce sont des enfants à la rue et la loi française stipule qu'ils doivent être accueillis en hébergement ! »

Répondre à l'urgence, mais pas que...

Le 30 août dernier, une première conférence de presse a été organisée par la FCPE, le Collectif des associations unies et le collectif Jamais Sans Toit pour donner

l'alerte et en appeler à la vigilance collective. Une autre conférence de presse a eu lieu le 17 octobre (journée mondiale du refus de la misère). « Ce que nous attendons du gouvernement, c'est d'abord que soit abandonné le projet de fermer 7000 places d'hébergement d'urgence d'ici la fin de l'année comme cela a été annoncé, indique Nathalie Latour. C'est une mesure complètement inadaptée par rapport à la réalité des besoins, puisque le nombre de places est déjà insuffisant. On demande également une politique beaucoup plus volontariste en matière de transformation du bâti et de création de logements pérennes, pour redonner de la fluidité aux dispositifs. »

Les associations le martèlent : gérer l'urgence est nécessaire mais très insuffisant. « Ce que nous défendons est la politique du logement d'abord, ajoute Manuel Domergue. C'est-à-dire la possibilité d'accéder directement à un logement pérenne. Cela nécessite de réinverser la courbe de production des logements sociaux (en forte baisse depuis cinq ans). Car on le sait : avoir un logement digne de ce nom est la première condition pour pouvoir s'insérer dans la société. »

*Chiffres issus du I15/SIAO (service intégré de l'accueil et de l'orientation).


7000
C'EST LE NOMBRE
de places
d'hébergement
d'urgence que
le gouvernement
souhaite fermer
d'ici la fin de
l'année.

L'AVIS DE LA FCPE

LA FCPE APPELLE À LA MOBILISATION CITOYENNE

Face aux manquements de l'État, des collectifs rassemblant enseignants, parents d'élèves, associations et citoyens indignés se mobilisent sur le terrain. « Le réseau national d'aide aux élèves sans toit a pour objectif de coordonner les actions, mutualiser les moyens et essaimer des collectifs partout sur le territoire, explique Carla Dugault, coprésidente de la FCPE, qui a porté le projet et qui vient de terminer son mandat. Mais l'idée est aussi de donner une plus grande visibilité à cette problématique pour faire pression sur les pouvoirs publics. En cela, le poids de la FCPE dans le débat public est un atout précieux. » Concrètement, un « toitoriel » a été créé (lire page 19) afin d'aiguiller les citoyens désireux de se mobiliser. La FCPE propose par ailleurs de former tous ses militants sur ces questions. « Nous nous sommes toujours tenus auprès des enfants et de leur famille, indique Carla Dugault. Alors que nous observons une accélération de la pauvreté, nous confirmons notre engagement avec force. »



POUR ALLER PLUS LOIN :

Librairie Dans cet ouvrage incisif, Jean-Paul Delahaye, ancien directeur général de l'enseignement scolaire, dénonce les choix politiques et budgétaires – ceux des élites –, qui font de la France le pays où les origines sociales ont le plus d'impact sur les destins scolaires. *L'école n'est pas faite pour les pauvres*, Ed. Le Bord de l'eau, 2022, 14 €.





© DR



Quand l'école sert de refuge

Un peu partout en France, des parents d'élèves et des enseignants se mobilisent pour trouver des solutions d'urgence aux familles sans abri. Exemple en région lyonnaise, où depuis 2014, près d'une soixantaine d'établissements ont servi de refuge temporaire à plus de 480 enfants.

Ne jamais s'habituer à l'idée qu'un enfant dorme à la rue. Les collectifs qui naissent çà et là, dans des écoles du territoire, pour venir en aide aux familles sans abri, ont fait de cette phrase un mot d'ordre. C'est le cas du collectif Berthelot Solidaire, attaché à l'école Berthelot du 7^e arrondissement de Lyon. Créée par des parents d'élèves et des citoyens engagés, cette entité fait aujourd'hui partie du collectif Jamais Sans Toit et répond systématiquement présent lorsqu'elle a connaissance d'une situation de sans-abrisme. « Nous travaillons

en lien avec l'assistante de service social de l'école et la directrice, qui nous avertissent, explique Nadia, membre du collectif et parent d'élève FCPE. À partir de là, un objectif : prendre contact avec la famille concernée pour savoir si elle souhaite être aidée. « C'est vraiment le préalable à toute démarche : s'assurer que les gens sont d'accord pour que l'on entreprenne des démarches ; appeler le 115, la maison de la vie sociale, la mairie », explique la militante.

Mettre à l'abri et donner l'alerte

Parfois, ces démarches suffisent pour qu'une solution émerge. Parfois non. « Dans ce cas, on commence par payer

Quand les parents d'élèves n'ont plus le choix, parce qu'ils ont épuisé tous les recours, ils optent pour l'occupation d'école. Laisser des enfants dormir dehors est impossible. L'objectif est que l'État prenne le relais le plus rapidement possible.



des nuits d'hôtel pour répondre à l'urgence immédiate », explique Nadia. Des goûters solidaires sont organisés devant l'école, qui permettent d'alimenter un fonds de secours. « L'année dernière, 35 000 euros de nuits d'hôtel ont été payées, sur l'ensemble de la métropole lyonnaise, grâce à l'argent récolté par ces goûters, indique Anne-Sophie Huchard, représentante du collectif Jamais Sans Toit. Sans compter toutes les opérations dont on n'a pas connaissance... » Une solution néanmoins exceptionnelle et provisoire, car le but ultime des collectifs, outre de mettre à l'abri les enfants et leurs parents, est que l'État prenne ses responsabilités et réponde de ses obligations légales en matière d'hébergement d'urgence. « La mobilisation repose sur la médiatisation, précise Anne-Sophie Huchard. On invite la presse dès qu'un événement est organisé. »

Occupation d'école, un recours efficace

Mais quand les jours passent et que les demandes restent lettre morte, les collectifs enclenchent la vitesse supérieure. « Quand on n'a plus le choix, parce qu'on a épuisé tous les recours, on opte pour l'occupation d'école », explique Nadia. Avec, là encore, l'objectif que l'État prenne le relais le plus rapidement possible. Et ça marche ! « Ça peut durer plusieurs semaines, mais au bout du compte, les familles sont hébergées, remarque Anne-Sophie Huchard. Tout simplement parce que l'idée que des enfants passent la nuit dehors n'est pas tenable vis-à-vis de l'opinion publique. » Souvent, d'ailleurs, ce sont les élus locaux qui finissent par interpeller directement la préfecture, en disant : « Regardez, on a des parents d'élèves et des enseignants qui dorment à l'école avec une famille, ça ne peut pas durer ! »

3 QUESTIONS À ...

“On ressent un immense soulagement chez les enfants”

MATHILDE RÉGNIER,
professeure de français au collège
Henri Barbusse de Vaulx-en-Velin et
membre du collectif Jamais Sans Toit

Comment s'organise une occupation ?

Durant trois hivers consécutifs, nous avons occupé l'établissement pour des familles de nos élèves, souvent deux ou trois familles en même temps. Dans ce cas, on met en place des permanences à la suite des cours. Il y a un enseignant qui est présent de 18 à 21h, au moment où les familles arrivent. Un ou deux enseignants prennent ensuite le relais pour la nuit, entre 21h et 7h, heure à laquelle les enfants et les parents repartent. Car, en effet, les familles ne viennent jamais sur les heures de présence des élèves. Elles sont abritées dans un grand gymnase, où elles se créent chacune un espace à l'aide de gros matelas.

Combien de personnes sont-elles mobilisées ?

On ne s'est jamais lancé dans une occupation sans avoir au moins vingt personnes partantes pour se relayer le soir et la nuit auprès des familles. Car il peut s'écouler plusieurs semaines, voire plusieurs mois, avant que la situation ne se débloque et qu'une solution d'hébergement soit proposée. Certains enseignants se mobilisent autrement : ils apportent de la nourriture, des habits, des sacs de couchage. Les parents d'élèves aident aussi beaucoup pour la logistique. Quant à la direction du collège, elle ne nous soutient pas officiellement mais elle ne nous a jamais empêchés de le faire.

Comment cette occupation est-elle vécue par les familles et les enfants ?

On ressent un immense soulagement chez les enfants. C'est perceptible encore plus vite que chez les parents qui vivent une forme de honte et de culpabilité d'en être là. Chez les enfants, ce sont des visages différents de ceux que l'on avait vu les jours précédents ; ces visages de tension et de manque de sommeil. Le soir, quand on se retrouve dans le gymnase, ils jouent, ils blaguent avec nous. Les parents finissent par être soulagés eux aussi, car ils voient que leurs enfants portent moins le poids de la situation. Pour un temps, il n'y a plus l'angoisse de quitter l'école sans savoir où on va dormir.

“Pendant plusieurs mois, on a dormi dans une voiture”

Mirsada, 28 ans, est la maman d'Ernado, âgé de 7 ans. Arrivée d'Albanie, **elle s'est retrouvée sans hébergement,** avec son mari et son fils, avant d'être épaulée par un collectif de parents et de citoyens.



Quelle est votre histoire ?

On est arrivés en France avec mon mari il y a sept ans. J'étais enceinte de huit mois. Au début, on a entamé une procédure de demande d'asile et on a été hébergés dans un foyer. Mais notre demande a été refusée, et à cause de ça, on a été obligés de quitter ce foyer. Mon fils avait 1 an. On a dormi deux mois dans une voiture. Ensuite, j'ai rencontré une dame qui m'a orientée vers une paroisse à Villeurbanne, où une association nous a proposé une chambre. On y a habité pendant un an et demi. Mais des travaux ont commencé et on a été obligés de partir. On s'est retrouvés de nouveau à la rue, cette fois, on a dormi sous une tente pendant plusieurs mois du côté de la gare Perrache.

Comment êtes-vous entrée en contact avec le collectif de parents ?

On a trouvé un studio dans le quartier de la Croix-Rousse prêté par une famille, grâce à l'association de la paroisse. On a inscrit notre fils dans une école au centre de Lyon. On est restés quatre ans dans ce studio, mais on a été obligés de le quitter. Là, j'ai raconté mon histoire aux membres du collectif et je leur ai demandé de l'aide. C'est là qu'ils nous ont proposé de dormir dans le gymnase, on était quatre familles hébergées en même temps, pendant presque trois semaines.

Où vivez-vous aujourd'hui ?

On nous a donné une chambre dans un hôtel, mais c'est très loin de l'école. Ernado fait le trajet tous les jours, en bus et en métro, il y en a pour plus d'une heure. Et puis, c'est compliqué de vivre à l'hôtel car il n'y a pas de quoi faire à manger. Pour laver le linge, c'est compliqué aussi. Il faut payer 5 euros pour le laver et le sécher, c'est très cher pour nous.

Qu'est-ce qui pourrait vous aider ?

On attend d'obtenir un rendez-vous à la préfecture pour faire la demande de régularisation, mais on n'a pas encore de date. Si on avait des papiers, ça changerait tout, on pourrait travailler, payer des choses, là, on ne peut rien faire. On a l'espoir car on est venus en France pour offrir une vie meilleure à notre fils, une vie sûre et protégée. Ernado adore l'école. L'an dernier en CP, il était le meilleur de la classe. Cette année, il est fatigué mais il ne veut pas changer. Je lui dis que pour l'instant, on dort là mais qu'après il aura une chambre pour lui. Il me dit ok et il attend.

COMMENT LA FCPE S'ENGAGE-T-ELLE POUR LUTTER CONTRE LE SANS-ABRISME ?

Des formations sont proposées aux représentants de parents d'élèves FCPE, afin de savoir comment agir et apporter son soutien à une famille sans abri. Ensuite, dans chaque établissement, la FCPE a les moyens de rendre visibles les situations en relayant l'information auprès de l'ensemble des parents d'élèves. « Les parents membres des collectifs ne peuvent pas communiquer auprès des autres parents, par mail ou dans le cahier de liaison, s'ils ne sont pas élus, remarque Nadia, membre du collectif Berthelot Solidaire. Aussi, la FCPE est un relais d'information précieux au sein de l'école

FAUT-IL PRÉVENIR LA MAIRIE D'UNE OCCUPATION D'ÉCOLE ?

Oui, il est primordial de communiquer auprès de la mairie en les informant de l'urgence de la situation qui conduit à l'occupation de l'école, répond le toitoriel. Car, aucune convention d'occupation des locaux hors temps scolaire n'étant signée, le maire est en principe fondé à saisir une juridiction pour demander l'expulsion du collectif. Néanmoins, en pratique, les expulsions n'ont jamais été demandées par les mairies à l'occasion de telles mobilisations. A contrario, comme le rappelle le toitoriel, la mairie peut être un soutien clé pour se mobiliser auprès de la préfecture pour demander le respect du droit à l'hébergement des familles.

LE TOITORIEL

À l'usage des personnes qui souhaitent soutenir les familles sans toit des écoles, collèges et lycées

Vademecum de la mobilisation

1. Identifier les situations

Plusieurs indices permettent de repérer les élèves en difficulté. Par exemple, les familles sans toit sont souvent domiciliées au centre communal d'action sociale (CCAS) ou auprès d'un organisme agréé. Attention, toute démarche de soutien nécessite le consentement éclairé des élèves et des familles.

2. Orienter les familles vers les démarches d'accès aux droits

Bien souvent, les familles en situation de grande précarité n'ont pas une bonne connaissance de leurs droits. Il convient donc de leur proposer un accompagnement dans leurs démarches : appeler le 115, solliciter les services départementaux d'action sociale, etc.

3. Monter un collectif de soutien

Seul-e on s'épuise, plus on est nombreux-ses, plus on est fort, rappelle le toitoriel. Il est donc judicieux de faire connaître les situations aux autres enseignants, aux parents d'élèves et aux habitants du quartier, tout en préservant le droit au respect de la vie privée des élèves et de leur famille.

4. Médiatiser !

Interpeller les élus locaux, organiser des goûters solidaires ou des concerts de soutien, accrocher une banderole devant l'école... L'objectif est d'attirer la presse locale (et idéalement nationale) afin d'interpeller l'opinion publique et les pouvoirs publics !

Le toitoriel est téléchargeable sur eleves-sans-toit.fr



Retrouvez en ligne des exemples de courrier à adresser aux autorités, des modèles de déclaration de manifestation, des communiqués de presse type, des affiches de goûter solidaire.

T'AS TES RÈGLES, ET ALORS ?



POUR UNE DISTRIBUTION GRATUITE DES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

fipe



© Marianne Peyri

Un scientifique dans les vignes

Doté d'un bac+5, l'œnologue conseille les viticulteurs grâce à ses connaissances scientifiques pointues sur la vigne et le vin.

Texte : MARIANNE PEYRI

« **L**a connaissance du vin par la dégustation, le sensoriel, c'est ce qui plaît le plus dans cette profession, mais il y a d'autres raisons d'être attiré par ce métier : être en contact avec la nature et le milieu agricole, travailler dans de belles régions, dans un domaine parfois du luxe et qui suscite l'intérêt et la sociabilité... », liste Gilles de Revel, professeur et doyen honoraire à l'Institut des sciences de la vigne et du vin de Bordeaux (ISVV).

Souvent confondu à tort avec le sommelier, formé en école d'hôtellerie et qui n'intervient que quand le vin est produit, l'œnologue, lui, a un profil de scientifique. S'il détient un nez et un palais experts, il a de multiples autres compétences en chimie et biologie pour suivre avec rigueur toutes les étapes d'élaboration du vin : choix des cépages et des équipements nécessaires, analyse des raisins pour donner le top départ des vendanges, suivi de la fermentation dans les chais jusqu'à la mise en bouteille... Son défi : faire le meilleur vin possible. « On sollicite leurs connaissances sur la composition et la qualité du vin, mais aussi sur des questions de santé publique, de réglementation juridique, d'agrément d'ap-

pellation d'origine... », ajoute Gilles de Revel.

Rémunérés autour de 1800 € net à leurs débuts, les œnologues peuvent être employés dans une propriété viticole ou être payés pour des missions. Ils travaillent souvent en extérieur, dans les vignes ou dans les chais. Certains peuvent choisir d'exercer uniquement en laboratoire. « D'autres dispensent leurs conseils à des négociants ou acheteurs en vin », ajoute l'enseignant-chercheur de l'ISVV, institut qui fait partie des 6 centres habilités en France à délivrer le diplôme national d'œnologue (DNO).

Les femmes investissent la profession

D'une durée de 2 ans, la formation au DNO est ouverte aux étudiants dotés d'une licence scientifique (biologie, agronomie, chimie ou biochimie...) ou aux ingénieurs agro. L'autre cursus possible est l'obtention d'un BTS viticulture-œnologie, complété d'une licence scientifique ou spécialisée sur la vigne et le vin.

Pour intégrer la formation au DNO, la sélection est assez rude, seuls 200 titres d'œnologue sont délivrés par an. « Ce métier s'est d'ailleurs énormément

?

3 QUESTIONS À SE POSER

1.

Ai-je la fibre scientifique ?

Ce métier nécessite des compétences en biologie, agronomie, chimie des molécules... Une grande partie du travail consiste à réaliser des analyses (taux de sucre, d'acidité, de polyphénols...) et à interpréter les résultats pour arriver à une vinification de qualité.

2.

Suis-je doté de bonnes capacités sensorielles ?

Le goût et l'odorat sont un de leurs instruments de travail. Mieux avoir une appétence pour les plaisirs de bouche, la gastronomie, le vin... Pour autant, aucun test n'est demandé pour postuler au DNO. L'analyse sensorielle s'apprend et les meilleurs dégustateurs sont aussi ceux qui ont une très bonne mémoire.

3.

Travailler à l'étranger me tente-t-il ?

Le titre d'œnologue français est très recherché dans les pays étrangers. Ce métier constitue une formidable ouverture à l'international.

féminisé. Parmi nos étudiants, on compte désormais plus de filles que de garçons », précise Gilles de Revel, pour qui cette profession est d'autant plus passionnante qu'elle est à un tournant. « Tester des cépages plus résistants à la chaleur, anticiper les conséquences du réchauffement climatique, élaborer des vins sans sulfites ou dits nature pour répondre aux attentes des consommateurs... Il y a plein de challenges à relever qui nécessitent d'être inventif. L'œnologie est loin d'être un métier de tradition permanente. »

En pratique

En savoir plus

Internet

- oenologuesdefrance.fr
- isvv.u-bordeaux.fr

Nutrition

Surveiller les consommations alimentaires de nos enfants



Flexitarisme, régime végétarien, végétalisme... Quel que soit son régime, une alimentation équilibrée et variée est la clé d'une bonne croissance.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Les nouveaux modes alimentaires liés à l'éco-anxiété doivent-ils inquiéter les parents ?

À côté de la montée en puissance de la malbouffe (gras, sucré, salé), on observe chez les jeunes une tendance à privilégier la qualité à la quantité. Le flexitarisme, par exemple, consiste à manger de tout, de façon éclairée, en laissant autant de place aux aliments d'origine animale que végétale. C'est plutôt bien, à condition que cela soit fait convenablement. Comme les régimes végétariens et le végétalisme qui sont parfois mal compris. S'ils sont mal équilibrés, on retombe vite dans les travers de la malbouffe. Il faut donc rester vigilant.

Quels sont les nutriments indispensables pour la croissance des enfants et des adolescents ?

Les protéines, les lipides et les glucides sont les trois macronutriments qui comblent les dépenses énergétiques en apportant des calories. Les premières

participent au renouvellement cellulaire. Les deuxièmes rentrent dans la composition des membranes cellulaires et stockent l'énergie. Les troisièmes ont principalement un rôle énergétique pour les muscles et le cerveau et rentrent aussi dans la composition des tissus. Les protéines et les lipides sont aussi des transporteurs de vitamines.

Ces dernières sont également indispensables, comme les minéraux...

Bien sûr. Certes, les vitamines ne contiennent pas de calories mais leurs propriétés sont complémentaires et favorisent aussi une bonne croissance (cellulaire, musculaire, osseuse), notamment les vitamines A, D, E et K. Quant aux minéraux, comme le calcium que l'on trouve principalement dans le lait, les laitages et les fromages, ils sont aussi très importants. D'ailleurs, on recommande aux enfants et adolescents de manger 3 à 4 produits laitiers par jour pour leur apport en calcium mais aussi en

POUR MANGER SAIN

Dans la cuisine. Éviter les plats tout préparés, privilégier les aliments bruts, locaux et de saison, préférer le fait maison et varier les aliments.

Pendant le week-end. Préparer en avance et en une session de cuisine des repas variés pour toute la semaine. Penser aux légumes surgelés pour dépanner et prévoir pour les cas exceptionnels des plats surgelés avec un Nutri-Score A.

Pour la planète et le portefeuille. Lutter contre le gaspillage en utilisant les fanes de carotte pour faire de la soupe par exemple ou en téléchargeant les applications qui regroupent les invendus ou les produits en date courte à un prix avantageux.

protéines. Le fer joue également un rôle dans leur développement cognitif. Le fer hémique, mieux absorbé, est présent dans les aliments d'origine animale.

Et s'ils décident de ne plus manger d'aliments provenant d'animaux ?

Heureusement, il y a des alternatives comme le jus végétal de soja ou d'amande, mais elles ont un coût. La problématique reste de couvrir tous les besoins énergétiques, d'éviter les carences et de respecter l'équilibre alimentaire... Quel que soit le changement d'alimentation de son enfant, il est important de dialoguer avec lui, sans le juger, afin qu'il explique ses motivations. Si elles sont ancrées, on peut lui proposer de rencontrer un professionnel de santé pour l'accompagner.

— Avec l'aide de **Laura Fabre**, diététicienne.

Liens utiles

Internet

- Actualités sur la situation nutritionnelle en France : santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique
- Site : mangerbouger.fr

En pratique



Discrimination

Luttons contre la grossophobie !

Le phénomène est tellement ancré dans l'inconscient collectif qu'il a banalisé la maltraitance qu'elle implique.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

« **C** est la grossophobie des autres qui rend les gros eux-mêmes grossophobes », analyse Marie de Brauer dans son documentaire *La grosse vie de Marie*¹. La journaliste est allée à la rencontre de spécialistes et de personnes grosses pour comprendre la grossophobie et ses conséquences parfois dramatiques comme l'illustre le témoignage d'Émilie, harcelée scolairement². « J'étais tellement mal que j'ai essayé de me suicider plusieurs fois », raconte la jeune fille qui n'a trouvé de l'aide nulle part, car « les profs, l'infirmière... », tout le monde l'enfonçait. Le constat est édifiant. Maison, école, travail, milieu médical... La grossophobie est partout avec cette croyance à la dent dure : si une personne est grosse, c'est de sa faute. « S'il suffisait de manger des légumes et de faire du sport, on ne serait pas des millions à être obèses en France³, remarque Marie de Brauer. On peut tous grossir pour plein de raisons : précarité, troubles alimentaires, problèmes psychologiques... » Or, comme le signifie le mot « phobie », nous avons peur de devenir

gros, parce que la société trouve ça moche. C'est tellement ancré dans notre inconscient collectif que prononcer l'adjectif « gros » ou « grosse » implique une connotation négative qu'on tente maladroitement de gommer par « corpulent », « enrobé », « en surpoids ». Et sous prétexte que l'obésité, ce n'est pas bon pour la santé, des gens se permettent des attitudes ou des propos discriminants ou insultants...

Le phénomène est très répandu mais le mot grossophobie, lui, n'a fait son entrée dans le dictionnaire qu'en 2019. Désormais, cette maltraitance est une discrimination comme les autres. On ne peut donc plus « faire avec ». La culpabilité doit changer de camp.

- (1) Disponible jusqu'au 24 mai 2023 sur [France TV](#).
- (2) Un enfant sur dix déclare avoir subi des discriminations du fait de son poids, et les jeunes en situation d'obésité en sont quatre fois plus souvent victimes que les autres. ([Odoxa](#))
- (3) En 2016, 124 millions de jeunes de 5 à 19 ans souffraient d'obésité contre 11 millions en 1975. (Source : [Ligue contre l'obésité](#))



AVIS D'EXPERT



CATHERINE GRANGEARD,
psychologue, psychanalyste

« Pour les parents et les enseignants, lutter contre la grossophobie nécessite d'abord de s'interroger sur leurs propres clichés, leurs attitudes et leurs propos transmis à leurs enfants. Il faut cesser d'associer gros et moche, gros et mal, gros et mauvaise santé. Si un enfant prend du poids, il faut éviter de le culpabiliser. Le pire dans la vie, ce n'est certainement pas d'être gros. Mais il est important d'essayer de comprendre la cause. Que cache une prise de poids rapide ? Pourquoi les ados s'enrobent-ils ? Est-ce seulement un déséquilibre alimentaire ? Une raison psychologique ? Les causes physiologiques sont minoritaires. Enfin, il faut aussi se montrer solidaire en famille avec lui. Les pâtes à tartiner ne sont pas indispensables et ça ne prive personne. À l'opposé, avec un enfant qui présente une grossophobie exacerbée vis-à-vis d'un camarade, demandez-lui de s'expliquer. Il s'agit ici d'introduire une réflexion avec lui afin de déconstruire ses préjugés et ses peurs. Tout en lui rappelant qu'insulter ses camarades en surpoids, c'est méchant et inacceptable. »

En pratique



En savoir plus

Blog

- Catherine Grangeard : catherinegrangeard.blogspot.com

Livre

- *Comprendre l'obésité*, Albin Michel. Catherine Grangeard a participé à l'élaboration du [Guide du parcours de soins : surpoids et obésité de l'enfant et de l'adolescent\(e\)](#).



Une rentrée sacrée, quoi qu'il en coûte...

Avec l'inflation et la hausse des prix, la facture de la rentrée scolaire a pesé plus lourdement cette année **sur les budgets des familles**. Comment s'en sortent-elles et à quelles aides peuvent-elles prétendre ?

Texte : MARIANNE PEYRI

« Cette année, on a fouillé dans tous les tiroirs pour voir ce qui pouvait encore marcher : stylo, gomme, compas... et on a arraché les feuilles d'anciens cahiers à peine remplis pour qu'ils resservent, c'est toujours ça d'économisé. Mes filles ont gardé leur cartable de l'an dernier. Le reste, c'est la débrouille. Pour les livres de musique, j'ai réussi à les trouver à moitié prix chez un luthier qui déstockait », liste Véronique, mère de deux enfants, scolarisés en primaire et au collège. Anne, autre mère de famille girondine, a préféré attendre le dernier moment et de toucher l'allocation de rentrée scolaire (ARS) pour acheter les fournitures scolaires. « J'ai ainsi profité des promos telles que « un paquet de feuilles acheté, un offert ». J'ai pris aussi le minimum avec l'idée d'échelonner les dépenses tout au long de l'année. Pour mon aîné, lycéen, j'ai acheté des feuilles plutôt que des cahiers, moins chères et pour ma fille, collégienne, pour la première fois, je n'ai pas suivi toute la liste.»

En cette rentrée, nombre de parents d'élèves ont ainsi multiplié les stratégies pour réduire la note de la rentrée, impactée par une inflation allant

bien souvent au-delà des 6 % enregistrés depuis le début de l'année. Dans certains départements, la FCPE a ainsi relevé une hausse du prix des cahiers allant jusqu'à 18 % et de 20 % sur les feuilles – produits très touchés par l'envolée des prix de la pâte à papier –, sans compter celle de 38 % des surligneurs, voire de 43 % sur certaines calculatrices.

Des frais de transport, garderie, activités extra-scolaires...

Pour les parents, au-delà des coûts des fournitures, s'y ajoutent ceux liés aux activités extra-scolaires, à la garderie, aux vêtements de sport, à la cantine et au transport, des augmentations de tarifs étant prévues dans certaines communes... « Je paie 480 € d'abonnement de bus à l'année pour que mes deux enfants aillent à l'école. C'est trop. Tout est mensualisé – cantine, transport, activités sportives... –, mais j'ai l'impression de payer toute l'année, on n'en sort jamais », témoigne Anne. Donnant la priorité à leurs enfants, certains parents ont maintenu leur inscription à des activités extra-scolaires, quitte à renoncer cette année à leurs propres loisirs.



25 €

C'EST LE COÛT MOYEN par enfant déboursé par an par les communes qui contribuent à l'achat de fournitures scolaires en primaire.

En pratique



ILS ONT DIT

« Dans notre département, le Pas-de-Calais, certains parents en primaire avaient des listes à 60 ou 70 €. Ils sont d'autant plus révoltés qu'autrefois, sur ces terres historiquement de solidarité, les communes prenaient ces frais en charge », indique Karine Dupuis, présidente de la FCPE du Pas-de-Calais, qui a constaté des demandes jugées improbables, comme des crayons aquarella en primaire, 800 feuilles plastifiées pour une classe de Segpa, 12 porte-vues plastifiés par élève dans un lycée pro, cahier de 192 pages, protège-cahiers avec rabats... « Tous ces produits sont très chers, parfois lourds à porter ou bourrés de plastique », s'indigne cette militante, qui encourage les parents d'élèves à demander la mise en place de commissions fournitures au sein des établissements scolaires. « Les parents peuvent faire entendre leur voix et les professeurs présents se rendent mieux compte de tout ce qui est demandé par chacun. »

Bourses aux fournitures : 30 % moins cher que dans le commerce

Autre solution pour réduire l'addition : les bourses aux fournitures. Dans de nombreux départements en France, les conseils locaux de la FCPE se mobilisent ainsi depuis des années pour fournir des kits fournitures aux parents de collégiens et lycéens. Un système d'achat groupé permet en effet de proposer aux familles, jusqu'à mi-juillet, lorsque les listes de fournitures scolaires sont établies en amont, des tarifs très avantageux avec des produits de qualité. « Dans le Pas-de-Calais, certains kits étaient à 30 €, ce qui est très correct et jusqu'à 80 € selon les listes des établissements, soit des prix 30 % moins chers que dans le commerce. Une mère a fait une comparaison avec des tarifs proposés sur Internet, cela allait même du simple ou double », précise Karine Dupuis qui a pu constater un regain, cette année, de plus de 20 % des demandes.

Sur ce territoire, la solidarité s'organise aussi par la gestion de bourses aux livres via la FCPE qui permet aux parents, grâce à une aide financière régionale, de bénéficier de la gratuité. « Ce sont autant de leviers pour rendre service aux parents, générer ainsi des adhésions et asseoir notre légitimité auprès des pouvoirs publics », ajoute Karine Dupuis. Elle souligne par ailleurs l'implication de la FCPE qui sert souvent de relais entre l'institution scolaire et les parents, afin de faire connaître les fonds sociaux des collèges et lycées. Des aides bienvenues pour l'achat de matériel scolaire, de vêtements, pour les sorties scolaires...

“Tout est mensualisé – cantine, transport, activités sportives... –, mais j'ai l'impression de payer toute l'année, on n'en sort jamais.”

—
ANNE,
parent d'élève

Fonds sociaux, ARS, bourses...

Cette année, une prime exceptionnelle de rentrée de 100 € (avec majoration de 50 € par enfant) a été versée mi-septembre aux ménages les plus modestes bénéficiant de minima sociaux. Elle vient s'ajouter à l'ARS versée par la CAF à la mi-août. Selon les revenus et le nombre d'enfants à charge, les parents peuvent également bénéficier de bourses nationales de collège calculées selon trois taux : 105 €, 294 €, 459 €. Il existe pour ces élèves boursiers une prime à l'internat et une bourse au mérite, versée durant les années de lycée, s'ils obtiennent une mention Bien ou Très bien au brevet. Pour les lycéens boursiers, des aides sont accordées d'un montant allant entre 441 € et 936 €.

D'autres soutiens sont proposés pour les élèves de 1^{re} année de certaines spécialités de CAP, bac pro ou techno pour les aider à s'équiper (341 €). Les collectivités territoriales accordent un soutien financier pour notamment l'accès à la restauration scolaire. Pour les plus démunis, les associations telles que la Croix-Rouge ou le Secours populaire fournissent des kits gratuits de fournitures scolaires.

Estimant insuffisante la revalorisation cette année de 4 % de l'ARS, la FCPE continue de réclamer la gratuité complète de tout ce qui concerne la scolarité des enfants, à l'instar de certaines collectivités qui ont instauré la gratuité des manuels scolaires, des fournitures scolaires, du transport ou plus récemment de la cantine.



5 MILLIONS

**DE JEUNES
DE 6 À 18 ANS**
bénéficient de
l'allocation de
rentrée scolaire,
alors que l'on
compte en France
12,7 millions
d'élèves et
apprentis
(maternelles
compris). Cette
aide est calculée
selon un plafond
de ressources
(25 370 € pour
1 enfant, 31 225 €
pour 2 enfants,
etc.)

En pratique



Lien utile

Internet

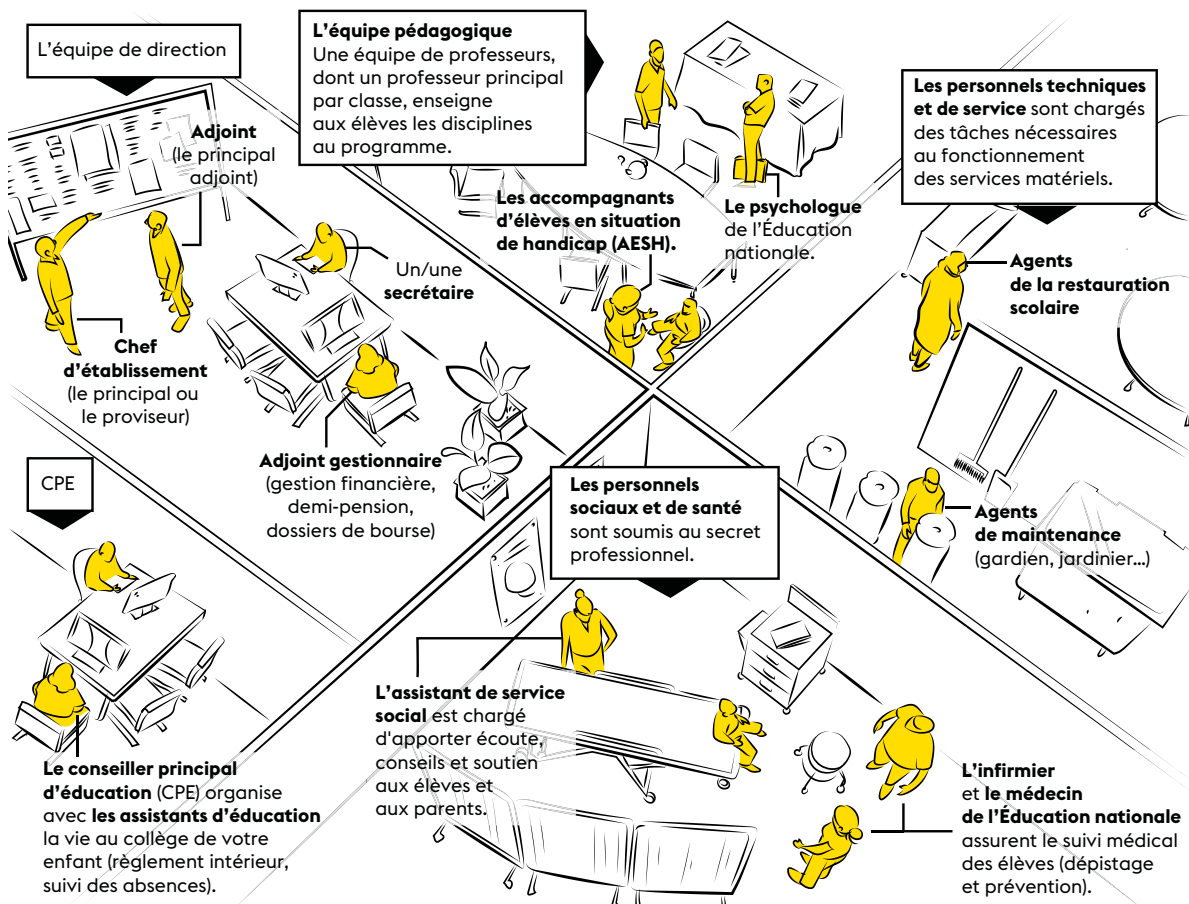
- Voir [l'article sur notre site](#) qui récapitule les aides à la scolarité.

Décryptage

Le temps scolaire, un travail d'équipe

Au collège et au lycée, de nombreux adultes **entourent les élèves** pour favoriser leur réussite scolaire.

Illustration : DAVID LORY



L'AVIS DE LA FCPE

Si les parents savent, à l'entrée de leur enfant dans le second degré, qu'ils peuvent prendre contact avec les professeurs ou le conseiller principal d'éducation pour évoquer avec eux son quotidien au collège, **peu d'entre eux connaissent les autres interlocuteurs** à qui ils peuvent s'adresser. L'adjoint gestionnaire, par exemple, a un rôle important à jouer, notamment lors des campagnes de bourses ou dans la constitution des dossiers pour l'attribution des fonds sociaux. Les réponses adaptées apportées par l'infirmière scolaire aux jeunes qui la

sollicitent peuvent être également citées comme essentielles au sein de la communauté scolaire. Malheureusement, tous ces personnels, aux missions éducatives indispensables, sont aujourd'hui en nombre insuffisant. Dans beaucoup d'établissements, les postes ne sont pas pourvus, privant certains élèves d'un accompagnement individualisé nécessaire. La FCPE réclame par ailleurs depuis longtemps **des temps de réunion éducative inscrits dans les emplois du temps**, permettant aux équipes d'échanger, de se concerter, pour mener à bien leur projet éducatif.



1

Il • elle défend les droits de tous les enfants de l'école.

2



Il • elle recueille l'avis des parents pour porter leur voix en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.

3

Il • elle sait qui contacter au bon moment pour les petits et grands problèmes qui surviennent à l'école.

LES 5 ACTIONS CLES DU PARENT DELEGUE

fape



4



Il • elle est soutenu • e dans ses initiatives par un réseau national et il • elle peut impulser pétitions, manifestations quand cela est nécessaire.

5

Il • elle organise la solidarité pour favoriser la gratuité de l'éducation.



Regards croisés

Faut-il craindre “L'école du futur” d'Emmanuel Macron ?

Que penser de la nouvelle approche décidée pour l'école par le président de la République ? Avec des projets d'établissement financés en fonction de leur pertinence, des enseignants recrutés sur CV, la logique libérale est à l'œuvre.

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



ROGER-FRANÇOIS GAUTHIER

Expert international en matière de politiques éducatives

Ancien inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche, il s'est spécialisé dans la comparaison des politiques éducatives dans le monde. Il a été membre du Conseil supérieur des programmes.

“ La Suède, championne d'une école publique enviable, écoute ces sirènes du libéralisme débridé en éducation depuis dix ans. Aujourd'hui, ses résultats s'effondrent. ”

ROGER-FRANÇOIS GAUTHIER

Comment analysez-vous la volonté du président de laisser plus d'autonomie et de liberté aux enseignants et aux établissements pour innover ?

Roger-François Gauthier : Personne ne peut être contre l'innovation. Ce mot s'oppose à celui de réforme, qui, lui, a un sens global, vertical, étalé dans le temps. L'innovation, au contraire, induit de petits changements qui vont naître dans la classe et qui visent aussi des transformations, mais avec la volonté de « faire tache d'huile ». S'il est question de valoriser l'innovation pédagogique, il s'agit aussi de donner « plus de liberté », « plus de flexibilité », de « motiver les enseignants... » En réalité, tout cela n'est pas nouveau. Nos gouvernements, notamment de droite, en rêvent depuis vingt ans ! La Suède, proche de nous, championne d'une école publique enviable – égalitaire, générant de bons résultats, avec des enfants heureux – écoute ces sirènes du libéralisme débridé en éducation depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui, ses résultats s'effondrent.

Paul Devin : Toute la difficulté est de savoir comment ces questions d'innovation peuvent contribuer au système scolaire. Je suis réservé sur l'idée qu'une innovation soit *a priori* source de progrès ! Est-ce une nouveauté formelle ? Technique ? Une nouvelle façon de penser l'éducation ? Est-ce le local qui va présider aux décisions ? Les élus ? On nous annonce « une révolution copernicienne ». Or, en quoi davantage de liberté et d'autonomie est-elle une innovation ? Au prétexte que cette autonomie produirait plus de qualité et de réussite scolaire ? S'il s'agit de faire confiance, pourquoi le président a-t-il donné un crédit total durant cinq ans à un ministre extrêmement autoritariste sur la question pédagogique ?

Le progrès des systèmes éducatifs repose-t-il sur le progrès de chaque établissement pris en particulier ?

R.-F.G. : Non, c'est une erreur fondamentale que de penser de cette façon. Le ministre actuel annonce par exemple vouloir travailler sur le collège. Or, on ne peut pas changer le collège si on ne se demande pas ce qu'on fait de l'école primaire et du lycée. Tout est systémique à l'échelle d'un pays et d'un système d'éducation.

P.D. : Notre école est profondément inégalitaire car fondée sur un système obsédé par la production d'une élite républicaine. Dans la logique de l'économie néolibérale, chaque école, concurrencée par les autres, devrait devenir meilleure. Mais on n'augmente pas la qualité des services publics en les mettant en concurrence. Même l'OCDE en convient. En réalité, Emmanuel Macron n'a pas envie de faire grand-chose pour l'école. Cela demanderait un investissement massif, qu'il n'est pas prêt à consentir. En attendant, il produit du discours. « On va faire la révolution copernicienne de l'école du futur ! Mais comment ne pas être choqué par le gouffre entre cette promesse qui permettrait la réussite de tous les élèves, et les quelques mesures qui nous mèneront tout droit vers la privatisation de l'école ?

Pourrait-on généraliser le recrutement des professeurs sur profil ?

R.-F. G. : Cette flexibilité attendue des enseignants, qui seraient recrutés sur profil, ferait d'eux, non pas des professionnels ayant toutes les compétences pour assurer leur métier, mais des personnes adaptées à un lieu donné. Or, on a besoin qu'ils puissent exercer leur métier partout pour éviter une école à plusieurs vitesses !

P.D. : Ce qui fait la qualité d'un enseignant en éducation prioritaire, fera sa qualité ailleurs ! Surtout, comment identifier ces critères spécifiques ? Avec des entretiens de recrutement d'un quart d'heure ? C'est avec la réalité de l'expérience pratique que l'on juge certaines capacités comme celle de travailler en équipe. Celui qui prétend être capable de les repérer dans un délai aussi court se leurre. Avec ce système, les écoles qui auraient des atouts rafleraient les meilleurs enseignants au détriment des quartiers difficiles. Personne ne souhaite cela au sein du service public !

Quels seraient les conséquences d'une telle approche pour les enfants ?

R.-F. G. : Une telle organisation aboutit à des systèmes terriblement inégalitaires entre les écoles où vont les élèves le jour, tandis que se développe tout un réseau de soutien scolaire le soir, la nuit et durant les vacances. La Corée et le Japon le pratiquent à très large échelle ! C'est ce qu'on appelle la « shadow education », très lucrative. Il n'y a qu'à observer le développement considérable du chiffre d'affaires d'Acadomia en France...

P.D. : Je crains un creusement des inégalités entre les quartiers. Finalement, dans ce cadre, à quoi sert l'école ? À faire le jeu de la sélection, en permettant à une élite de bénéficier d'une école qualitative. À côté, l'école de base n'aura d'autre finalité que de donner le minimum nécessaire à l'employabilité : rendre les gens capables de faire des tâches basiques pour pourvoir à leurs besoins. Dans un système économique qui les maltraite, la stratégie consiste à ce que l'école contribue à construire la résilience sociale auprès des jeunes ! Qu'ils l'acceptent comme une condition nécessaire pour vivre dans notre monde complexe.



PAUL DEVIN
Syndicaliste

Ancien inspecteur général de l'Éducation nationale, il est aujourd'hui président de l'Institut de recherches de la FSU (fédération syndicale unitaire).

Quelles sont les alternatives ?

R.-F. G. : Je ne vois aucune réforme de rechange à celle proposée par Emmanuel Macron, dont on connaît les dangers ! Un certain nombre de blocages nous empêchent, nous, parents, citoyens, d'imaginer autre chose. Nous croyons en l'idée que l'école fondée sur le mérite est centrale dans la démocratie ; que les évaluations seraient justes, et donneraient un portrait fidèle des élèves. Avec ses cases, le système serait protecteur et adapté à tous. Or, on voit aujourd'hui à quel point il est capable de fabriquer des filières sans débouchés ! Enfin, nous croyons que les savoirs enseignés à l'école sont pertinents, indiscutables. Or, ils ne permettent pas aux enfants de naviguer dans notre monde complexe.

Il manque un projet qui questionne cet imaginaire, afin de construire une école commune, loin de la compétition permanente.

P.D. : Comment conduire des projets innovants quand la moitié des équipes sont des contractuels qui ne seront plus là l'année suivante ? Comment innover sans formation des professeurs ? Il faut des moyens ! La future réforme du lycée professionnel pourrait conduire à réduire l'enseignement général au profit des stages en entreprise. Pourquoi ne pas en faire le lieu pour développer les métiers d'avenir ? Et bien non ! On est en train d'assujettir les formations à la demande court-termiste des entreprises. Alors que l'on devrait plutôt se demander comment développer une culture chez nos concitoyens, au service d'un projet commun.

“
L'école n'aura d'autre finalité que de donner le minimum nécessaire à l'employabilité.”

PAUL DEVIN



À SUIVRE SUR TWITTER
[@pauldevin59](https://twitter.com/pauldevin59)



Un lieu d'échange dédié aux parents d'élèves

Il y a deux ans, la FCPE de Châlons-en-Champagne lançait **une Maison des parents**, qui accueille régulièrement des matinées d'échanges thématiques à destination des familles.

Texte : PAULINE BANDELIER

À l'origine de la création de la Maison des parents, le constat d'une baisse des adhésions, passées de 800 à moins de 50 en

trois ans : « Auparavant, nous organisions des bourses aux livres dans les établissements, ce qui permettait de toucher davantage de parents. Or, dans le cadre du projet lycée 4.0, la région Grand-Est a distribué des PC aux lycéens. Les élèves vont maintenant chercher en ligne les informations dont ils ont besoin », explique Sébastien Soulas, à la tête de la Maison des parents. Une réalité qui a amené la FCPE à imaginer de nouvelles manières d'impliquer les familles, en mettant en place des matinées d'échanges régulières, en présentiel ou en visioconférence pendant les périodes de confinement. Pour faciliter la transition de la bourse aux livres en Maison des parents, le local de la FCPE a été réaménagé en espace convivial.

Des discussions animées par des experts

Parmi les thématiques abordées : la réforme

du bac, les difficultés d'apprentissage, le CBD à l'école, le harcèlement scolaire ou encore les premiers pas à l'université : « Nous avons notamment travaillé en partenariat avec la mission locale et un CFA pour les thématiques liées à l'orientation, et avec la MAE sur le harcèlement scolaire » détaille Sébastien Soulas.

Des échanges précieux selon Christelle Krajewski, une déléguée de parents d'élèves qui a depuis rejoint le conseil d'administration de la Maison des parents, la ville manquant de lieux où trouver ce type d'information : « J'ai assisté notamment à la matinée sur l'orientation en 3^e et les échanges, menés par la conseillère du centre d'information et d'orientation de Châlons-en-Champagne, étaient à la fois intéressants et interactifs », raconte-t-elle. Si certains événements attirent plusieurs dizaines de parents, il reste toutefois difficile de motiver ces derniers à s'investir. Mais Sébastien Soulas, qui recrute un nouveau service civique pour aider à l'organisation des matinées, garde confiance et se penche déjà sur de nouvelles thématiques de matinées avec son conseil d'administration.

LA FCPE CHÂLONNAISE PARTICIPE AU PROJET ERASMUS+ ME HEALTH

Le 26 avril dernier, deux parents de la FCPE de Châlons-en-Champagne se sont envolés à Ostrava en République Tchèque, pour participer au lancement du projet européen d'Erasmus+ ME Health. L'objectif : favoriser les échanges entre professionnels de l'éducation et de la santé de quatre pays européens (République Tchèque, Pologne, Autriche et France) afin d'identifier les problèmes psychologiques et pédagogiques des adolescents liés à la pandémie. Une fierté pour les représentants FCPE, qui sont les seuls parents participants à ce projet financé par la Commission européenne sur la période 2022-2024.

Parrainez d'autres parents !

Une revue pour **accompagner votre enfant** tout au long de sa scolarité :
6 numéros par an, dont 4 en version uniquement numérique
(octobre, décembre, avril, juin).

Famille, éducation, fédération : des infos 100 % utiles pour les parents !



Oui, j'offre un abonnement à *La Revue des Parents* pour une année (6 numéros) à l'un de mes amis et je soutiens ainsi l'action de la FCPE.

Deux options :

- J'envoie par courrier un chèque de 6 euros à l'ordre de la FCPE avec ce bulletin.
- J'abonne un de mes amis en ligne à l'adresse suivante : <https://boutique.fcpe.asso.fr/publications/34-la-revue-des-parents.html>

Nom Prénom

Adresse

.....
.....
.....

Code postal Ville.....

Tél.

Mail obligatoire*

Signature

Bulletin à retourner avec votre règlement
à l'adresse suivante :

Fédération des conseils de parents d'élèves
108-110 avenue Ledru-Rollin
75 544 Paris Cedex 11

**Information obligatoire pour vous adresser une facture.*

SOUTENEZ LA REVUE DES PARENTS !



**DES IDÉES POUR L'ÉCOLE
DES ACTIONS POUR LES ÉLÈVES**

La Fédération des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques reconnue d'utilité publique

108-110 Avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS Cedex 11
• Tél : 01.43.57.16.16 • e-mail : fcpe@fcpe.asso.fr • Site : www.fcpe.asso.fr

Nos actions

Retour sur la table ronde « Pour l'égalité des droits », organisée le 24 septembre 2022 à la Maison de l'océan à Paris, lors du 76^e congrès de la FCPE.



© Laurence Guillerme

Offrir la même école à tous les élèves

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

Tous les élèves bénéficient-ils de la même offre scolaire en France ?

L'État et les collectivités mettent-ils tout en œuvre pour assurer à chacun un parcours scolaire réussi ? La réponse est malheureusement trop bien connue, et c'est non ! Quatre experts de la question étaient présents au 76^e congrès de la FCPE à la Maison de l'océan à Paris pour dresser un état des lieux de ces inégalités scolaires. Agnès Florin, professeure émérite de psychologie de l'enfant et de l'éducation à l'Université de Nantes, a concentré ses propos autour des droits de l'enfant. Ainsi, en France, le droit à s'exprimer est loin d'être respecté. À la question « Est-ce que tu as le droit de donner ton avis sur ton école ? », 41% des 6-18 ans répondent non. 71% d'entre eux sont également touchés par au moins un type de privation : 25%

n'ont pas accès à des activités périscolaires, 20% manquent d'équilibre alimentaire.

Puis, Rémi Rouault et Patrice Caro, géographes sociaux à l'université de Caen, ont livré leur analyse sur les fractures scolaires. La prétendue unité du système éducatif national est, en effet, nettement fissurée lorsque sont observées les dépenses d'éducation des collectivités. En 2010, la commune de Gravelines, par exemple, consacrait 5800€ par an par élève, quand certaines communes de Lozère y consacraient moins de 300 euros. Par ailleurs, la dépense publique consacrée à la défiscalisation des cours particuliers est d'un montant dix fois supérieur au budget dédié par l'État à l'accompagnement des élèves en éducation prioritaire. Les collectivités (départements et régions) sont des acteurs importants d'inégalité

scolaire. En cause : les différences d'investissements en matière de transports scolaires, de construction et de rénovation d'établissements.

Percevoir le handicap sous l'angle social

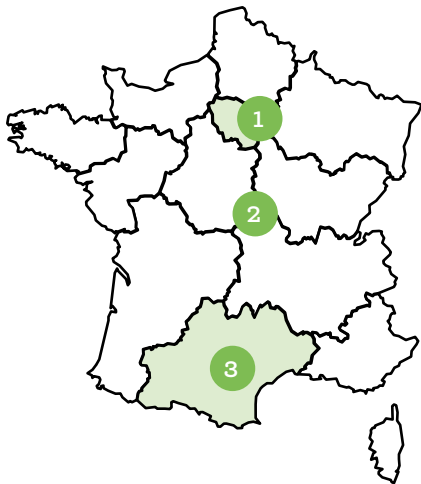
Enfin, Josef Schovanec, philosophe, écrivain et autiste de haut niveau, a conquis l'auditoire en dénonçant la façon dont sont considérés, encore aujourd'hui, les élèves en situation de handicap : « Comment faire pour que les lieux d'apprentissage ne soient pas excluants ? Comment donner toute leur place aux personnes que l'on juge différentes, mais qui peuvent correspondre pourtant, mieux que quiconque, aux grands idéaux de l'école ? Si vous savez ce qui s'est passé le 1^{er} septembre 1715, vous aurez certainement le droit à un diplôme d'autiste en chocolat. Car c'est la mort de Louis XIV. C'est un exemple d'apprentissage que certains profils d'enfants réussissent, et par le mauvais hasard des choses, ce sont justement ces profils d'enfants que l'on chasse le plus rapidement des apprentissages. »

Selon lui, une des clés pour transformer l'école serait un changement de prisme. « Le handicap devrait être davantage perçu sous l'angle social plutôt que médical. On a ce très fâcheux réflexe de toujours vouloir réduire la personne différente à une forme de réalité médicale. Comme si les gens dits spéciaux relevaient de spécialistes, de lieux spécialisés. C'est très étonnant car l'on peut pourtant observer, de façon tout à fait massive, que le parcours d'un élève dit "en situation de handicap" dépend surtout du cadre social qui lui a été proposé pendant ses jeunes années. On ne soulignera jamais assez l'importance décisive dans le parcours des personnes dites différentes de l'environnement familial, social et professionnel. »



EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez la table ronde en replay sur fcpe.asso.fr/actualites



1 SEINE-ET-MARNE

Des conditions d'enseignement indignes !



« Les élèves n'ont pas de cantine. Certains mangent dans les toilettes ou l'arrêt de bus. » « Dès qu'il pleut, il faut remonter une rivière de boue à contre-courant pour accéder aux salles de cours. » Au lycée Jean Moulin de Torcy en Seine-et-Marne, les enseignants, les personnels administratifs et techniques, et les élèves sont à bout ! Depuis plus d'un an, leur établissement est en chantier. Les travaux de réhabilitation n'en finissent pas et les conditions d'apprentissage sont inacceptables. La FCPE de Seine-et-Marne a déjà alerté à plusieurs reprises le conseil régional, mais celui-ci n'a pas fourni de réponse rapide et efficace malgré les demandes répétées.

+ EN SAVOIR PLUS :
Internet site.fcpe77.asso.fr

2 NATIONAL

Atteintes à la laïcité : les recenser toutes, y compris dans le privé

Le Comité national d'action laïque, dont la FCPE est membre, a écrit au ministre de l'Éducation nationale, le 6 octobre dernier, pour lui demander, suite à son affirmation de vouloir obtenir un recensement régulier du nombre d'atteintes à la laïcité en milieu scolaire, de le faire dans l'ensemble des établissements. Car la laïcité à l'école ne concerne pas seulement le seul service public d'éducation.

Un travail immense fourni par les personnels

Le code de l'éducation précise que le partage des valeurs de la République s'applique aussi aux établissements privés sous-contrat et hors-contrat. Or, les témoignages relatant des situations de prosélytisme religieux dans des établissements privés sous-contrat ne sont pas rares. Quant aux établissements privés hors-contrat, l'étude récente du CNAL sur l'obligation d'instruction a montré que les valeurs de la République, notamment le principe de laïcité, y étaient peu partagées.

Par ailleurs, les organisations du CNAL tiennent à saluer l'investissement des personnels du premier et du second



© Alexandra Defresne

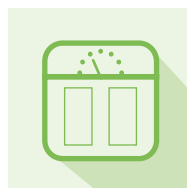
degré, qui mènent un travail de fond au quotidien sur ces sujets au sein des établissements publics ; un sondage IFOP commandé par le CNAL a révélé que dans le cas de contestations provenant d'élèves à la loi du 15 mars 2004 sur le port de signes ou tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse, 98 % des désordres trouvaient une résolution grâce au dialogue.

+ EN SAVOIR PLUS :
Internet cnal.info/atteintes-a-la-laicite-les-compter-oui-mais-les-compter-toutes/

3 TARN

À quand la fin des cartables trop lourds ?

Souvent à l'entrée en 6^e, les parents d'élèves découvrent avec effarement que les enfants partent au collège avec un sac pesant une tonne ! Pour appuyer ses revendications, la FCPE du Tarn a enquêté auprès de 417 parents du premier et second degré. Il en ressort qu'à chaque entrée dans un nouveau cycle, le poids constaté est inadapté pour le poids moyen de l'enfant. Toutes classes confondues, 78% des élèves mettent leur dos à rude épreuve. Pourtant, les solutions existent : remplacer les cahiers par des classeurs (87 parents) ; avoir les livres à un seul endroit (94 parents) ; remplacer les livres par des supports numériques (79 parents) ; faciliter l'accès aux casiers (66 parents).

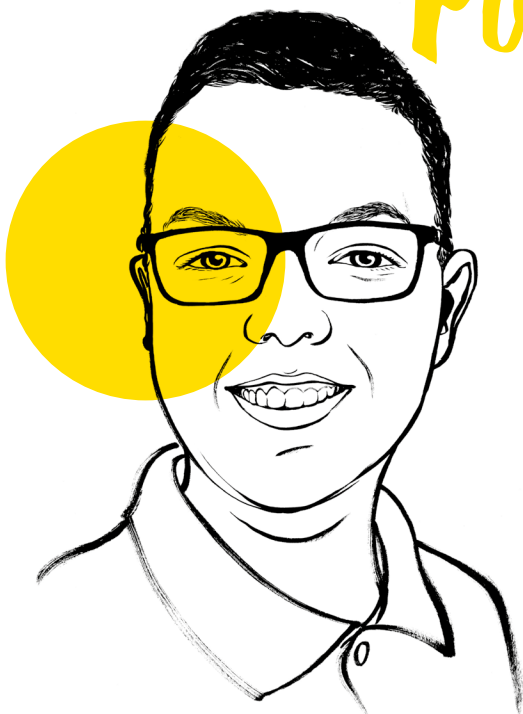


8,5 kg

C'EST LE POIDS moyen du cartable constaté chez les 6^e alors que les élèves pèsent en moyenne 40 kg.

+ EN SAVOIR PLUS :
Internet 81.fcpe.asso.fr

Portrait



Ryann Dubois, lycéen breton de 16 ans, a inventé un kit adaptable pour clavier d'ordinateur destiné aux enfants souffrant de troubles DYS¹.

Mon moteur, c'est d'aider les autres

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER

L'opportunité du confinement

Cela faisait un moment que l'idée lui trottait dans la tête. Car depuis le CM2 – et le diagnostic de dyslexie – Ryann se bat pour surmonter son handicap et avancer au même rythme que les autres. Ainsi, comme beaucoup d'enfants DYS, il a longuement travaillé avec des ergothérapeutes pour apprendre à utiliser un clavier d'ordinateur. Et comme beaucoup, il a connu les gommettes de couleur placées sur les touches pour aider l'enfant à les mémoriser. Une méthode efficace, mais dont la mise en œuvre laisse à désirer... Pendant le deuxième confinement, en avril 2021, ce « geek » dans l'âme comme le décrit son père (Olivier), passe à l'action. Il reproduit deux claviers sur du papier autocollant. Le premier est destiné à la phase de mémorisation : à chaque couleur correspond un doigt et chaque doigt se déplace dans une zone de couleur. Le deuxième présente les mêmes couleurs, mais les lettres y apparaissent, comme sur un clavier lambda. « Une fois qu'on a mémorisé le premier, on installe le second, afin de rendre le clavier utilisable par tout le monde »,

explique-t-il. Les raccourcis clavier les plus simples apparaissent également sur les touches et un mémo reprenant l'ensemble des raccourcis clavier complète le kit, « ce qui fait gagner un temps fou à l'utilisateur », remarque l'inventeur.

Un produit vendu dans le monde entier

Ryann présente sans tarder ce double clavier à ses parents, tous deux enseignants. « Ma femme était sur un groupe de parents d'enfants DYS sur Facebook, explique Olivier. Elle a pensé que l'idée de Ryann pouvait aider d'autres enfants. Dès la première minute, il y avait une vingtaine de personnes intéressées. » Quelque temps plus tard, la famille est contactée par un journaliste et un article paraît sur actu.fr. C'est le buzz et les commandes commencent à arriver de Belgique et du Canada... « Au départ, on préparait les commandes sur la table de la salle à manger, façon start-up », se souvient encore le père. Mais vu l'emballement, le changement de braquet intervient vite. Une SARL est créée le jour de l'anniversaire de Ryann (le 9 juillet) et la fabrication du kit est confiée à une imprimerie. Depuis, 4500 Keydys² ont été vendus ! Quant au produit, il a évolué : les touches sont désormais prédécoupées et recouvertes d'un pelliculage mat pour éviter les reflets.

Les académies séduites

Soutenu par la technopôle de Rennes, le projet n'en finit plus de convaincre. « L'académie de Nancy-Metz en a commandé une soixantaine, indique Ryann. De même que l'académie de Rennes, Aujourd'hui, c'est l'académie de Nice, qui équipe les élèves DYS en échec scolaire, dans le cadre d'un projet pilote baptisé « Itinéraire des talents ». Le but : réintégrer ces jeunes dans un parcours de formation et les mener vers le monde de l'entreprise. Mais l'invention de Ryann a aussi fait des touches au-delà de l'Éducation nationale. La fondation Boulanger par exemple, revend aujourd'hui le kit dans tous ses magasins. Un succès qui révèle à quel point le besoin d'aménagement adapté pour les enfants DYS est grand. Et le combat pour obtenir les aides adéquates, long et périlleux. « Il y a encore beaucoup de gens qui considèrent qu'équiper un enfant DYS revient à lui donner un avantage, se désole Ryann. En réalité, c'est juste une compensation pour partir avec les mêmes chances. »

(1) Troubles spécifiques des apprentissages qui entraînent notamment des difficultés de lecture, d'écriture, d'orthographe et de calcul.

(2) 24 euros (livraison comprise en France métropolitaine).



EN SAVOIR PLUS :
Internet r2dtooldys.fr



APPEL AUX DONS

Solidarité avec les parents
et leurs enfants les plus vulnérables.
Aidez-les à faire un « break ».



fcpesolidaire.fr

égalité

8 MARS



**En short,
je réussis à étudier
Le Rouge et le Noir
de Stendhal,
car je lis grâce
à mon cerveau...**



**Journée
internationale
pour les droits
des femmes**